



LA VILLE D'ALBI  
PRÉSENTE LE

# CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

BALCONS-POTAGERS  
COMMERCES

INSCRIVEZ-VOUS!  
DU 29 AVRIL AU 24 MAI

2024



# CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

BALCONS-POTAGERS-COMMERCES  
2024

Le concours des maisons et jardins fleuris est placé sous le signe des fleurs, de la végétalisation et de la qualité du cadre de vie. Il a pour objectif principal de favoriser le fleurissement de la ville d'Albi. En participant à ce concours annuel, vous devenez un acteur du fleurissement de notre ville et de son embellissement.

## 5 CATÉGORIES VOUS SONT PROPOSÉES :

- Jardin fleuri\*
- Jardin potager\*
- Balcon, mur, façade
- Terrasse et devant de porte
- Commerce

**\* Visible ou non visible de la rue : lorsque le jardin ou le potager n'est pas visible de la rue, le participant s'engage à accueillir le jury sur rendez-vous exclusivement le mardi 11 et le mercredi 12 juin entre 8h30 et 17h.**

Contact : [secretariat.communication@mairie-albi.fr](mailto:secretariat.communication@mairie-albi.fr) ou 05 63 49 10 38.

**Une même adresse de fleurissement pourra concourir à plusieurs catégories.**

**Toute personne inscrite au concours pourra assister à la visite que la Ville vous propose gratuitement du parc Rochegude et du cloître Saint-Salvi le mercredi 19 juin. Rendez-vous à 9h30 au parc Rochegude (entrée boulevard Carnot).**

**Libérez votre créativité, fleurissez vos lieux de vie, cultivez vos idées !**

## RÈGLEMENT

1. L'adresse du fleurissement que vous proposez doit être située sur la commune d'Albi.
2. Les décorations florales ou végétales devront correspondre au moins à une des cinq catégories.
3. Une même adresse pourra concourir à plusieurs catégories.
4. Les trois premiers candidats de chaque catégorie seront primés. Tous les inscrits seront récompensés.
5. Critères de notation : la couleur, le parti pris esthétique, la qualité des plantes (beauté, entretien), l'originalité, la dimension environnementale et écologique.
6. Passage du jury : entre le mercredi 5 juin et le mercredi 12 juin 2024

**Inscrivez-vous du lundi 29 avril au vendredi 24 mai 2024 inclus.**

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la Ville [mairie-albi.fr](http://mairie-albi.fr)

**À transmettre complété à la direction de la communication de la Ville d'Albi  
16, rue de l'Hôtel de Ville - T. 05 63 49 10 38 - [secretariat.communication@mairie-albi.fr](mailto:secretariat.communication@mairie-albi.fr)**